



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE
DUI

05 AVR. 2024

DIVISION MON.
Greffe



24060500

e.

N° d'entreprise : **0802 437 745**

Nom

(en entier) : **BELGO TRADE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **7110 Houdeng Goegnies Boulevard de la Technocité 9**

Objet de l'acte : **DEMISSION**

D'une assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2024 de la Société à Responsabilité Limitée BELGO TRADE ayant son siège social à 7110 Houdeng Goegnies Boulevard de la Technocité 9 RPM 0802.437.745, la dite assemblée a pris les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission au titre d'administrateur délégué de Monsieur EL DIB SIDNEY LAURENT, à compter de ce jour

Seconde résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de donner pleine et entière décharge à Monsieur Sidney EL DIB pour l'exécution de son mandat et le décharge de toute obligation ultérieure.

Pour Extrait Analytique conforme

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)